



## Les mois de cautions pour une location

Par **sissipiou**, le 12/01/2008 à 13:40

*bonjour,*

*Suite à un déménagement je souhaite reprendre un logement, est ce que la loi annoncée par M. SARKOZY demandant un seul mois de caution à verser au propriétaire est applicable à ce jour ? Merci.*

Par **freesonnerie**, le 12/01/2008 à 14:03

Bonjour.

Travaillant dans une agence immobilière, je n'ai eu aucun formulaire me précisant que cette loi est passée. La tendance est même au fait qu'elle ne passe jamais...

Cordialement.

Par **Jurigaby**, le 12/01/2008 à 14:58

Bonjour.

Le projet de Loi n'a même pas été présenté à ma connaissance.